



projet associatif

2014 . 2019



Adalea

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Accueil Écoute & Veille sociale
Logement Hébergement . Emploi Formation . Ateliers d'insertion

CONTEXTE

Document fédérateur définissant la stratégie de l'association pour les prochaines années, ce nouveau projet associatif succède au projet de la période 2010 - 2013 dont le bilan a été finalisé en fin d'année 2013. Ce projet a fait l'objet d'un travail et d'un échange entre les différentes composantes de la structure, administrateurs-trices et salarié(e)s.

Afin de conserver une cohérence de calendrier entre le projet associatif et les périodes d'évaluation interne/externe, notre projet est défini pour une période de 5 ans de 2014 à 2019.

DÉCLINAISON du projet associatif

ACCOMPAGNER . INNOVER . COOPÉRER . IMPLIQUER . S'ENGAGER

L'objectif de l'association vise à retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, électifs ou familiaux autour des personnes accueillies pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. Pour atteindre cet objectif, l'association a décliné son projet associatif autour de 5 **dimensions** essentielles, elles-mêmes définies en engagements, qui vont guider notre action pour les 5 années à venir.

PERSPECTIVES

Le projet associatif, document stratégique pour la structure, se décline de manière opérationnelle à travers un plan d'actions associatif et de plans d'actions par pôle. Ces plans d'actions feront l'objet d'un suivi régulier sur la période de référence 2014 – 2019.

LE PROJET

LE PROJET ASSOCIATIF 5 DIMENSIONS

ACCOMPAGNER
INNOVER
COOPÉRER
IMPLIQUER
S'ENGAGER

PLANS D' ACTIONS

La déclinaison opérationnelle du projet associatif
à travers nos plans d'actions

Plan d'actions
Accueil
Ecoute et
Veille sociale

Plan d'actions
Logement
Hébergement

Plan d'actions
Ateliers
d'insertion

Plan d'actions
Emploi
Formation

Plan d'actions
Siège

LES VALEURS associatives

L'association ADALEA s'appuie sur 4 valeurs fondamentales qu'elle s'efforce de défendre et de respecter au quotidien sans distinction ni hiérarchie entre elles.

LA TOLÉRANCE

La tolérance n'est ni la complaisance ni l'indifférence. C'est le respect et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer **notre qualité d'êtres humains**.

La tolérance est la reconnaissance des **droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui**. La tolérance, c'est l'acceptation des valeurs et des normes d'autrui.

Être tolérant, c'est faire face à ce qui nous dérange mais qu'on accepte par respect de l'individu.

En ce sens, l'association accueille toute personne, qu'elle partage ou non les mêmes valeurs, qu'elle adhère ou non aux normes de la société.

LE RESPECT CITOYEN DE TOUT INDIVIDU

L'association reconnaît l'égalité de dignité des personnes qu'elle reçoit et place le respect comme une exigence de considération dans les relations interpersonnelles entre les acteurs de l'association.

Être respecté est un signe de citoyenneté.

Pour autant, ce respect citoyen s'inscrit dans un cadre défini par l'association que toute personne se doit d'appliquer.

LA SOLIDARITÉ

Dans son acception générale, la solidarité caractérise des personnes qui choisissent ou ressentent une obligation morale d'assister une autre personne et réciproquement.

Pour l'association, la solidarité doit se traduire, dans les faits et dans les différents accompagnements menés, par un partage permettant à chacun de jouer dignement au mieux sa chance. Le principe de solidarité basé sur la prestation sans contrepartie doit laisser la place à la solidarité basée sur la reconnaissance de la personne en tant qu'actrice de son projet avec des droits et des devoirs réciproques, valorisants pour la personne. Aussi, les engagements pris pourront se traduire par une contractualisation, aux exigences graduées, dans une **logique de donnant-donnant**.

LA CONFIANCE EN LA PERSONNE

Cette valeur, prônée par l'association, renvoie à une **attitude** où le comportement intervient sur la base d'un **sentiment**, puis d'un **raisonnement**.

Faire confiance a priori, c'est se déterminer spontanément en supposant un a priori positif. La confiance étant à la base de toute relation humaine, elle est essentielle dans les relations avec les personnes accueillies en privilégiant l'écoute, la prise en compte de la demande ou de l'expression de chacun sans discrimination, sans remise en cause de la parole portée, avec pour objectif de permettre l'accès à l'autonomie.

L'accueil et l'accompagnement des personnes

L'accueil et/ou l'accompagnement est au centre de notre action et nous plaçons la personne au cœur de notre intervention. Cet impératif, nous nous y attachons avec une recherche continue de **qualité du service rendu** qui se traduit par la formalisation de notre intervention, le développement de nouveaux services et de nouvelles pratiques afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées, aux besoins non couverts et aux évolutions des publics accueillis. L'association questionne et évalue ses pratiques en continu en favorisant l'analyse, la pro activité, l'adaptation, les propositions, en tenant compte de l'évolution des publics et de son environnement.

Placer la personne accueillie comme
co-bâtitresse et actrice de son parcours de vie

Quelle(s) que soi(en)t la(les) difficultés rencontré(es) par la personne accueillie, nous veillons toujours à rendre la personne actrice de son projet et de son parcours, en garantissant à chacune un égal traitement, dans le respect des contreparties et engagements fixés, conditions essentielles pour qu'elle recouvre ses droits et sa dignité et qu'elle retrouve une place citoyenne.

ACCOMPAGNER

Développer la dimension collective de l'accompagnement

Dans une société tournée vers l'individu et l'individuel, les phénomènes de désocialisation sont accentués. En réponse à ces évolutions, nous considérons que la **dimension collective** est une composante essentielle de l'accompagnement, elle s'inscrit le plus souvent possible en complémentarité de l'accompagnement individuel.

Développer nos **compétences**, la pluridisciplinarité et adapter nos pratiques en :

Développant les compétences et outillage des salariés

Les mutations en cours impliquent de repenser et d'adapter notre approche et nos pratiques en matière d'accompagnement individuel et collectif.

Développant la pluridisciplinarité

De manière endogène entre les professionnel(le)s de l'association. De manière exogène en s'appuyant sur de nouvelles compétences, de nouvelles fonctions susceptibles d'apporter des réponses adaptées en créant des collaborations avec les partenaires externes intervenant sur des champs différents.

La recherche et le développement

Dans un contexte d'évolution permanente des politiques publiques, de mutation des modèles économiques et d'évolution des formes de précarité, la recherche et développement a une place, à construire, dans l'association. La recherche et développement témoigne de notre capacité à développer des approches et solutions nouvelles, de notre faculté à anticiper les changements... mais aussi de notre liberté d'action, de penser, d'agir, de créer, de produire et d'expérimenter.

Chaque fois qu'elle le peut, l'association veillera, dans la construction de ces solutions nouvelles et dans son fonctionnement, à intégrer et respecter les dimensions du développement durable.

. Développer la recherche action

La recherche action représente un moyen efficace et délibéré d'agir sur une situation existante avec un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations, connaissances que nous pourrions porter auprès des pouvoirs publics et partenaires avec un objectif de lancement de nouveaux dispositifs et d'essaimage en réponse aux besoins.

. Inscrire l'innovation sociale dans nos pratiques

L'association représente un laboratoire de l'innovation sociale sur les champs de la lutte contre la pauvreté par sa proximité avec la population et sa compréhension des problématiques rencontrées. Nous nous attacherons, comme le définit le CSESS (Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire), à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles des politiques sociales. Ce processus passera par plusieurs étapes : faire émerger, expérimenter, évaluer et diffuser.

Contribuer à l'essor de l'économie sociale et solidaire

Force économique au service des plus démunis, l'ESS bénéficie aujourd'hui d'une légitimité auprès des pouvoirs publics. L'association s'inscrit dans la démarche de l'ESS et s'assure dans son fonctionnement de l'application de ses fondamentaux : démocratie participative, transmission et appropriation des valeurs de l'ESS, participation à la définition des politiques de développement locales et aux réseaux...

Développer durablement

L'association s'attache dans la mesure du possible à respecter les 3 dimensions centrales du développement durable en alliant efficacité économique, sociale et environnementale. Economique dans la recherche d'efficacité par rapport aux moyens alloués ou qu'elle mobilise, sociale dans la recherche permanente de qualité du service rendu en direction des plus démunis, environnementale en adoptant une démarche responsable.

Adopter une communication innovante à l'interne et à l'externe

Être identifié et reconnu passe par la mise en œuvre d'une communication associative adaptée et homogène qui permet à l'ensemble des parties prenantes de connaître nos valeurs, notre projet, nos finalités, nos actions. Toutes les composantes de l'association, bénévoles, salarié(e)s, personnes accompagnées, sont porteuses, à leur manière, de ces messages. À nous de les associer en définissant une stratégie de communication claire et transparente en s'appuyant sur des outils et médias modernes et innovants.

Les moyens de l'innovation

Lancer des expérimentations, mettre en place des actions novatrices génératrices de solutions nouvelles en réponse aux besoins non couverts ou non considérés nécessite des moyens. L'association recherche, prospecte et mobilise de nouvelles ressources dans une logique de complémentarité et d'adjonction de l'existant. Pour favoriser une politique durable de diversification de ses financements, l'association se fixe des objectifs pluriannuels.

À l'externe dans les réseaux et sur les territoires

L'apparition ou la prise en compte de nouvelles problématiques, le développement de la précarité et des situations d'exclusion sur les territoires, ont amené l'association, en réponse à ces difficultés, à proposer de nouveaux services. Ces démarches sont concertées et réalisées avec la volonté permanente de travailler en lien avec les acteurs locaux, en cohérence avec les politiques publiques et au plus près des bassins de vie des personnes accompagnées. L'association a toujours considéré qu'elle n'était pas seulement un prestataire, ni un opérateur répondant à une opportunité locale, mais bien un acteur à part entière des politiques publiques qui alerte au besoin, apporte ses compétences et sa connaissance du terrain pour construire et agir avec ses partenaires en faveur et en proximité des plus fragilisés.

Privilégier une démarche de réseau

L'association s'emploie, dans l'intérêt des personnes accompagnées et en réponse à leurs besoins, à favoriser la démarche de réseau. Elle investit les instances lorsqu'elle est sollicitée ou propose sa participation lorsqu'elle estime être en capacité d'apporter sa contribution, son expérience, en étant prospective et force de proposition.

Cette démarche implique de :

Structurer notre participation, l'essaimer à l'interne en lui donnant une dimension associative.

Repositionner le rôle de chaque partie prenante au sein des instances partenariales en leur assurant la légitimité nécessaire pour porter le message : administrateurs-trices sur le volet politique, encadrement, salarié(e)s, personnes accompagnées...

Mettre en place, à l'interne, les conditions nécessaires pour diffuser l'information entre les acteurs-trices afin d'assurer la suppléance et les prises de relais.

Mobiliser les secteurs peu investis jusqu'à présent comme la société civile ou le secteur privé, s'emparer des nouvelles formes d'expression, adhérer à des réseaux innovants...

Assurer un ancrage territorial

régional au niveau politique, local au niveau de l'intervention

Les politiques de décentralisation, de mutualisation des services de l'Etat, de recentrage des compétences des collectivités locales et territoriales

et de leur regroupement, font de la **région** l'échelon décisionnel majeur de demain.

Pour continuer à agir et à peser, l'association veillera à développer cette dimension tout en s'ancrant localement, au plus près des personnes

accompagnées et de leur **bassin de vie** :

l'association est attachée au territoire comme niveau privilégié de l'intervention sociale.

Rechercher la mutualisation

Dans un contexte de régionalisation des politiques publiques, il est plus que jamais nécessaire de s'unir pour être en cohérence avec les instances décisionnelles, d'être force de proposition et légitime auprès de ces dernières. La mutualisation peut revêtir plusieurs formes, différentes modalités qu'il conviendra d'explorer selon les opportunités et les possibilités, dans une optique permanente de recherche d'efficacité, d'amélioration et de développement du service rendu aux personnes accueillies.

À l'interne entre les pôles et les salarié(e)s

L'association s'est construite et structurée dans le temps en étoffant ses champs d'activité et d'intervention, en veillant à apporter un panel de solutions diversifiées et complémentaires aux personnes en situation d'exclusion. L'association a aujourd'hui la capacité à mobiliser en interne différents services et professionnel(le)s pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées. Pour autant, des passerelles sont encore à développer au sein de l'association dans une logique de construction de parcours, de prise en charge globale de la personne accompagnée et de souplesse de fonctionnement.

Accentuer la collaboration entre les pôles et sur les actions

En amplifiant les liens et les complémentarités, en développant les échanges, en partageant les outils, les pratiques et des projets communs.

Poursuivre la collaboration entre les salarié(e)s

en favorisant les temps de travail thématiques, la construction d'outils et de références communs.

Ces collaborations nécessitent aussi de décloisonner les services, les pratiques et les interventions afin de faciliter la compréhension de chacun, les relais et suppléances.

De la participation à l'implication des personnes accueillies

L'association réaffirme la nécessité de placer la personne comme actrice de son projet, de son parcours. Elle veille également à mobiliser les personnes accueillies sur les temps collectifs, les temps forts, cet aspect contribuant à la construction individuelle de chacun. Pour ce faire, l'association met en place l'accompagnement adéquat en direction des professionnels concernés pour les amener à mieux prendre en compte cette dimension. L'association doit aussi aller plus loin en **impliquant les personnes dans la vie associative**, en créant les conditions nécessaires qui permettront aux volontaires de s'investir au-delà de la simple participation.

Développer la participation des personnes accueillies à la vie de l'association et au sein des instances de gouvernance

Afin d'intégrer au mieux les personnes accompagnées dans les instances, l'association structure cette participation, propose une pédagogie, un langage commun et des outils adaptés en direction des personnes accompagnées, mais aussi à l'interne, à l'attention des administrateurs-trices et salarié(e)s.

ACCOMPAGNER
INNOVER
COOPÉRER
IMPLIQUER
S'ENGAGER

Structurer la participation

au sein des pôles et des instances et la mobiliser comme outil d'insertion

Une réflexion et un travail partagé au sein des pôles sont à mener ou à poursuivre pour structurer cette participation comme le préconise l'Anesm :

« afin de donner du sens aux dispositifs participatifs, quelle que soit leur forme, et qu'ils deviennent réellement des outils d'insertion, il faut nécessairement que l'ensemble des acteurs professionnels de l'institution se les approprie et qu'une véritable politique institutionnelle nourrisse de l'intérieur les pratiques professionnelles, par les rappels des finalités de la participation. »

L'engagement comme moteur de la dynamique associative

L'engagement bénévole constitue le fondement de la forme associative.

En complémentarité des administrateurs-trices bénévoles, l'association développe d'autres formes d'engagement à travers le **bénévolat d'actions et de compétences**. La finalité consiste à intervenir sur des activités et des champs complémentaires au service des publics, des salarié(e)s, de l'association, avec une volonté partagée de s'investir dans un projet solidaire.

Quel que soit l'engagement bénévole au sein de l'association, la question du développement et du renouvellement des membres, l'organisation et le rôle de la gouvernance, l'évolution des modalités de bénévolat, l'inscription du bénévolat dans nos activités, le lien entre les intervenants bénévoles / salarié(e)s et personnes accueillies, représentent des enjeux majeurs et à venir pour la structure.

Faire évoluer la gouvernance de l'association en :

Redéfinissant le rôle et le positionnement du Conseil d'Administration, sa composition :

au sein d'une association dont les activités se sont structurées autour de professionnels, le rôle des administrateurs-trices est amené à évoluer vers des fonctions stratégiques afin de fixer les orientations principales qui seront déclinées dans l'intérêt des personnes et de l'association. Dans cette évolution souhaitée, la composition et le renouvellement du Conseil d'Administration, seront à requestionner.

Accompagnant et formant les membres du conseil d'Administration :

la gouvernance d'une association constitue un acte complexe au regard des évolutions de l'environnement qui nécessitent, pour les administrateurs-trices, de se former et de se mettre à jour de leurs connaissances afin de les aider dans leur gestion et leur prise de décision.

S'ENGAGER



SOLIDARITÉ

TOULÉRANCE
LA CONFIANCE EN LA PERSONNE
RESPECT

. Asseoir le bénévolat d'actions
et de compétences en :

Coordonnant et animant

le réseau de bénévoles sous différentes formes participatives afin de créer une dynamique collective.

Formant les bénévoles

et en favorisant la valorisation et la reconnaissance de leurs acquis.

Valorisant l'intervention de bénévole :

l'association promeut les actions et les interventions des bénévoles pour encourager les initiatives citoyennes et le volontariat, témoigner de notre capacité à innover, à développer et améliorer nos actions, montrer à l'interne comme à l'externe que salariat et bénévolat ne sont ni antinomiques ni interchangeables mais bien complémentaires.



projet associatif
2014 . 2019

www.adalea.fr • secretariatdirection@adalea.fr

direction : 30 bis rue du Docteur Rochard 22000 SAINT-BRIEUC

Tél : **02 96 77 05 50**